

Compte rendu de l'audience du 24

Une audience s'est tenue le 24 octobre entre la direction et les sections syndicales (présents : CGT, Solidaires, FO). Les points suivants ont été abordés.

Chauffage

La direction a fait le point sur différents sites où des problèmes sont apparus.

À Asnières : la pièce défectueuse (carte de programmation) a été remplacée. Le chauffage a redémarré. À Neuilly : le code ayant été égaré, le chauffage a été relancé par procédure manuelle. À Clichy : une canalisation a rompu, le SIE n'est que faiblement chauffé. La réparation est en cours. À Sèvres : le problème survenu au moment de la mise en route a été réglé. À Châtillon : une pompe est en cours de remplacement.

La direction vient d'acheter 25 radiateurs de secours en sus de ceux déjà déployés. La CGT a fait état des retards intervenus dans la mise en route du chauffage sur plusieurs sites, par exemple : Issy, Vanves, Montrouge et Sceaux. Il semble que la société détentrice du marché régional n'ait pas pu faire face en temps et en heure à ses engagements quant à la mise en chauffe. Nous avons demandé à la direction qu'elle intervienne auprès de cette société pour lui rappeler ses obligations et notamment l'exécution des vérifications et essais éventuels avant la période de chauffe, afin de limiter au maximum les risques d'incidents. La direction s'y est engagée.

Circulaire « Prévention de la radicalisation »

La direction a fait état de la circulaire de la DG en date du 9 septembre 2016 sur la « prévention de la radicalisation » en application d'une circulaire du Premier ministre.

Un référent départemental « prévention de la radicalisation » a été désigné : il s'agit du directeur du pôle transverse. La circulaire prévoit la diffusion d'un « guide interministériel de prévention de la radicalisation » et instaure un dispositif de « détection des individus radicalisés » au moyen d'une « procédure de signalement ».

La CGT a fait part de son désaccord devant cette procédure d'exception appliquée à notre administration qui instaure un climat de suspicion et encourage la délation.

Télétravail

La direction a fait savoir qu'elle avait été retenue comme candidate à l'expérimentation du télétravail. Une réunion de présentation aura lieu en novembre.

Affectation des nouveaux agents

Au mouvement C du 1er mars 2017 on constate un solde net de 22 départs.

Au titre du mouvement complémentaire C de première affectation 44 arrivées sont annoncées à compter du 20 novembre dans les services.

La CGT a demandé qu'au plus vite soient connues les affectations locales précises des agents C 1ère affectation qui sont tous nommés ALD résidence. La direction a répondu qu'elles seraient communiquées très prochainement.

La DG a annoncé le recrutement supplémentaire de 236 cadres C sur les listes complémentaires des concours communs C externe et interne 2015. Face au sous-effectif national constaté dans la catégorie C les organisations syndicales ont demandé l'appel de la totalité des listes complémentaires. Le recrutement annoncé est une bonne nouvelle pour les services mais reste insuffisant pour combler le déficit. L'installation effective est prévue pour fin décembre 2016. À cette occasion la DDFIP 92 devrait bénéficier de nouvelles arrivées.

Déménagement du service technique de la direction

Ce service basé au centre administratif départemental (CAD) à Nanterre, composé de 5 agents, est amené à quitter le local situé au niveau du garage et à emménager au niveau de la CID (Cellule Informatique Départementale).

Restructuration des 12ème et 13ème étages au CAD

Les services seront regroupés par métier : dépense de l'État et liaison rémunération d'un côté, comptabilité de l'État de l'autre ; de même pour les services « économiques et financiers » et « SPL ». La Cellule Qualité Comptable (CQC) sera regroupée au 11ème étage. La direction a précisé que les déménagements se feront « par bloc » et non par agent. Les travaux d'aménagement devraient être limités.

Les organisations syndicales ont demandé que cette opération soit faite en concertation avec les agents concernés, ce que la direction a assuré. Aucune date de déménagement n'est pour l'instant fixée. Le regroupement de la CQC devrait intervenir en premier.

Devenir du service CDC

La CGT a interrogé la direction sur ce point. Cette dernière a confirmé l'existence d'un projet de pôle de consignation hors du 92, constitué en deux vagues jusqu'en 2018 au plus tard ; une préfiguration devrait intervenir en 2017.

Pôle RH

Nous avons interrogé la direction sur l'incidence pour le service RH de la DDFIP 92 de la perspective de création d'un pôle RH interrégional. La direction a indiqué que ce pôle ne serait pas localisé dans le 92, qu'il traiterait tout ce qui a un impact « salaire » (rémunération, absences diverses temps partiel, nouveaux agents...) et qu'en conséquence le transfert des missions concernées impacterait les emplois du service RH de notre direction.

Brigade d'Évaluation Domaniale (BED)

La CGT a demandé quelle serait l'incidence en matière d'emplois à la BED du relèvement des seuils de compétence décidé par la DG. La direction a confirmé qu'une étude était en cours sans autre précision.

La CGT a demandé que le service puisse continuer à traiter toutes les demandes officieuses des collectivités. La direction a répondu qu'elle s'en tenait à la note de la DG, interdisant, sauf cas exceptionnels, le traitement des demandes officieuses.

La CGT a réaffirmé son opposition au recul du service rendu aux collectivités et à la mise en cause des missions du Domaine, prélude à de nouvelles restructurations et suppressions d'emplois.

Révision foncière

La direction a confirmé la mise en œuvre de la révision foncière pour les locaux professionnels à compter de 2017. Concernant le projet de révision foncière pour les locaux d'habitation il n'y a pas de retour des expériences engagées.

Service d'Assistance au Réseau

La direction a indiqué que toutes les conventions avec les trésoriers seraient prochainement signées et que le service serait bientôt au complet (1B, 1C). Nous avons rappelé notre crainte de voir ce service monter en puissance et contribuer à vider les trésoreries de la quasi-totalité de leurs compétences.

**PARTICIPEZ À L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SECTION CGT FINANCES PUBLIQUES 92**

MARDI 22 NOVEMBRE 2016 A PARTIR DE 9H

SALLE DES PROVINCES FRANÇAISES, 5 ALLEE DE SAVOIE A NANTERRE
RER NANTERRE UNIVERSITE

N'HESITEZ PAS À CONTACTER LES MILITANTS CGT